

Création d'une salle informatique et d'un centre de documentation informatisé dans un collège à Tambacounda

Principales caractéristiques du projet					
Session de Dotation	Dotation accordée	Budget total (initial / final)	Période projet (prévue / réalisée)	Association et responsable en France	Responsables locaux
Automne 2002	3000 (MAE)	13 500 euros 6300 euros	sept 2002-déc 2003 oct 2002-fév 2004	Girafes sans Frontières : Eliane Caron : 03 21 80 07 97 06 78 98 26 11 / bigandp@aol.com	M. N'Diaye, Principal : 542 07 06. M. Siley Diarra, professeur : 981 30 53 / 516 56 35
Objectifs principaux				Principaux résultats attendus	
Faciliter et augmenter le prêt et la consultation des livres de la bibliothèque ; favoriser l'accès aux nouvelles technologies des élèves et des professeurs du collège Thierno Souleymane Agne				Un centre de documentation informatisé et une salle informatique sont créés	

Bilan synthétique de la visite		
Durée de la visite	Interlocuteurs locaux rencontrés	Lieu
1/2 journée	M. N'Diaye, Principal ; M. Koita, surveillant général et intendant ; Messieurs Diop et Diarra, professeurs et formateurs informatiques ; M. Sy, surveillant chargé de la bibliothèque	Tambacounda

Fonctionnalité	Pertinence du projet par rapport à l'environnement	Efficacité (objectifs fixés au départ / résultats atteints)	Efficience (résultats obtenus / moyens mis en œuvre)	Satisfaction perçue des partenaires et/ou bénéficiaires	Qualité du partenariat	Viabilité	Appréciation globale
+ +	+ +	+ -	+ +	+ +	+ +	+	+ +

Compte-rendu et diagnostic :

Depuis 1989, les collèges Albert Camus d'Outreau et Thierno Souleymane Agne de Tambacounda, sont jumelés. Des échanges de correspondance et des voyages d'étude de collégiens français et sénégalais sont organisés. Girafes sans Frontières est notamment née de l'initiative de professeurs à la retraite. Lors de l'année scolaire 2004/2005, le collège de Thierno Souleymane Agne comptait 33 enseignants et surveillants et 986 élèves dont 561 garçons et 425 filles répartis comme suit :

Niveaux	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Nombre d'élèves	237	235	248	266

La salle informatique :

Fonctionnement et résultats

La demande de cette salle informatique avait été exprimée par le personnel du collège, soutenu par l'association des parents d'élèves (APE) et le Conseil Régional de Tambacounda. Quatorze ordinateurs de bonne qualité ont ainsi été récupérés en France, acheminés et installés par l'association française. Le collège, avec l'appui de l'APE a pris en charge la construction de la salle. Son financement a représenté l'équivalent de deux années de cotisations (chaque élève cotise entre 500 et 2500 FCFA par an). Le carrelage du sol a été financé par le Conseil Régional.

Ouverte en mars 2004, la salle informatique a accueilli des élèves de mars à juin 2004 puis de novembre 2004 à juin 2005. Un comité de gestion a été formé et a désigné les responsables de la salle : un responsable technique, un responsable et un adjoint pédagogiques. Ensemble, ils ont conduit

une réflexion autour des règles à mettre en place pour atteindre les deux objectifs qui leur ont parus majeurs :

- 1- « toucher le maximum d'élèves et de professeurs »
- 2- « être sûr que la salle fonctionne longtemps »

Ainsi, pour la période de lancement, de mars à juin 2004, l'enseignement informatique a été réservé aux élèves de 3^{ème} (« les plus proches de la sortie ») et au personnel du collège. Une cotisation de 1000 FCFA par élève et de 2000 FCFA par membre du personnel a été demandée. 192 élèves ont été demandeurs et ont suivi les cours proposés. Un groupe de 8 à 12 professeurs a également suivi l'enseignement de base ; désormais la plupart se forme par la pratique.

Au début de l'année 2004-2005, le comité de gestion a procédé à des ajustements dans le fonctionnement de la salle et son financement. A l'issue d'une réunion houleuse, un prix de 1000 FCFA / mois et par élève et de 1500 F / mois et par professeur a été décidé pour cet enseignement complémentaire. « Certains demandaient la gratuité, mais ça n'existe nulle part », souligne le Principal du collège. L'enseignement a été ouvert aux classes de 4^{ème}. La salle est par ailleurs accessible à tous, hors des périodes d'enseignement.

Répartis en groupes, 194 élèves de 3^{ème} et de 4^{ème}, soit un peu plus d'un tiers des élèves de ces niveaux, ont suivis deux heures d'enseignement par semaine entre novembre 2004 et juin 2005. Le planning est fixé en fonction des disponibilités des élèves mais également des quatre formateurs, Messieurs Djiba, Diarra, A.Diop (responsable pédagogique) et A.K.Diop. Préalablement initiés à l'informatique, ils ont reçu une formation complémentaire par le responsable pédagogique. Avant tout professeurs d'anglais, d'EPS ou surveillants, tous soulignent la difficulté de dégager du temps pour assurer ces cours.

Cinq modules composent l'enseignement proposé :

	Nombre de séances (2h)	Nombre total d'heures
Introduction générale de Windows	3	6
Initiation au traitement de texte (Word)	6	12
Introduction à l'utilisation de tableurs (Excel)	3	6
Initiation à Internet	3	6
Initiation à l'utilisation du logiciel Paint	2	4
Total	17	34

La progression des élèves de 4^{ème} formés cette année nécessite logiquement la mise au point d'un programme de perfectionnement dès la rentrée prochaine. Interrogé sur ce point, M. Diop explique qu'en début d'année 2005, un formateur de l'Education Nationale a été envoyé au lycée de Tambacounda pour assurer 15 jours de perfectionnement sur le logiciel Excel. Profitant de l'occasion, le collège a fait la demande d'une participation. Deux professeurs y ont ainsi été envoyés et pourront assurer un perfectionnement incluant notamment la création de graphiques.

Equipée de 13 ordinateurs avec interface Windows et d'imprimantes, la salle est très propre et bien ventilée. Tous les ordinateurs sont en réseau et ont une connexion internet. Le coût de cette connexion a été fixé pour tous à 250 FCFA / heure. Si la priorité est donnée aux scolaires, la salle est également ouverte à des personnes extérieures qui souhaitent bénéficier de l'accès à internet. Toutefois le collège n'en fait la publicité. D'après M. Diarra, les quelques cybercafés de Tambacounda pratiquaient couramment des prix de 1500 FCFA / heure. L'arrivée de l'ADSL à Tambacounda qui a fait baisser les prix de la Sonatel (Société Nationale de Télécommunications sénégalaise) et la pratique de prix beaucoup plus raisonnables par certains comme le collège, a entraîné une baisse des tarifs très importante, démocratisant l'accès à internet.

Concernant la réaction des scolaires à l'activité informatique, les personnes consultées sont unanimes : ils constatent un « très fort engouement ». Les commentaires sont nombreux : « Les élèves aiment beaucoup plus les cours informatiques que les autres types d'enseignement ». « Si un formateur est

absent, ils le recherchent dans le collège et demande à ce qu'il soit remplacé ». « Les petits de 6^{ème} sont pressés d'arriver en 4^{ème} pour avoir des cours sur ordinateur ! ».

Même si les formateurs reconnaissent qu'il y a toujours des réfractaires, (parmi les enseignants comme parmi les élèves), l'intérêt des professeurs est également manifeste : « Depuis qu'on a internet, ça s'est ressenti au niveau de l'enseignement : les enseignants n'hésitent plus à demander à leurs élèves de faire des recherches ». « Des professeurs d'autres écoles viennent même ici ! ». « Pour beaucoup d'individus formés ici, c'était leur première fois » (premier contact avec un ordinateur).

Charges financières

M. Koita surveillant général et intendant met à notre disposition un registre dans lequel sont comptabilisées toutes les dépenses liées à la salle informatique. La période de janvier à mi-juin 2005 laisse par exemple apparaître un total de 589 547 FCFA dont 216 000 FCFA de dépenses à caractère d'investissement. Les charges récurrentes sont donc d'environ 374 000 FCFA sur 5 mois, ce qui est largement couvert par les recettes théoriques perçues de 970 000 FCFA (194 élèves x 1000 F / mois x 5 mois).

Les charges récurrentes consistent principalement en l'achat de consommables (disquettes, encre, papier), facture internet, mise à jour d'anti-virus, dédommagement mensuel de 95 000 FCFA pour les quatre formateurs soit et produits d'entretien de la salle. Ayant reçu l'autorisation d'utiliser internet de la part du Ministère de l'Education, M. Koita compte bien envoyer la prochaine facture internet à l'inspection d'académie...

Améliorations

Si la formation suivie sur Excel par deux personnels du collège a été jugée très profitable et très intéressante, M. Diop estime qu'une formation sur un logiciel de base de données serait très bienvenue, « pour pouvoir optimiser la gestion du collège, sortir des statistiques... »

Mais la principale préoccupation des personnes interrogées est sans conteste l'obtention de la nomination d'un professeur dédié à l'informatique et payé par le Ministère de l'Education. En effet, si les cours informatiques intéressent beaucoup les élèves et que l'arrivée de cet outil semble satisfaire la majorité du personnel, ce nouvel enseignement n'est pas officiellement pris en compte dans les emplois du temps des formateurs et des élèves. Jusqu'à présent, la salle repose sur la disponibilité des formateurs et leur propre motivation à faire vivre ce projet.

Selon Messieurs N'Diaye, Koita, Diop et Diarra, la meilleure solution consisterait en fait à désigner un fonctionnaire payé par l'Etat et travaillant déjà dans le collège (un surveillant général). Une fois formé, il assurerait l'enseignement informatique et pourrait également réaliser des bases de données sur le collège. Un professeur venu d'ailleurs et affecté à Tambacounda risquerait en effet de demander rapidement une mutation : « les affectations ne tiennent pas ! C'est trop dur pour quelqu'un qui n'est pas d'ici » et souvent, soulignent-ils, « les professeurs d'informatique préfèrent travailler dans le privé où ils sont mieux payés ».

La bibliothèque :

Prévu dans le projet initial, le centre de documentation informatique a été complètement abandonné. La bibliothèque actuelle est installée dans une salle particulièrement exiguë (environ 4m²). L'idée était la création d'une salle pluridisciplinaire qui abrite à la fois la salle informatique et la bibliothèque reconverte en véritable CDI avec espace de lecture et gestion informatique des prêts. Or la salle construite par le collège s'est avérée trop « juste » pour accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble de ces activités. Le CDI a donc été abandonné.

La visite de la bibliothèque actuelle se déroule en compagnie de Monsieur Sy, surveillant chargé de la bibliothèque. L'espace est propre, bien rangé. Les livres de loisirs, documentaires, les œuvres au programme sont classés par genre. Le planning de la bibliothèque fixe des heures réservées par classes selon les « trous » dans les emplois du temps. L'inscription des élèves se fait sur la base du volontariat au tarif de 200 FCFA par an. Dans chaque classe, un peu plus de la moitié des élèves sont ainsi inscrits. Des cahiers de prêts par classe sont très bien tenus à jour par Monsieur Sy. A titre d'exemple, pour l'année scolaire 2004-2005, on observe 243 prêts pour la 6^{ème} A, 198 pour la 5^{ème} C et 98 pour la 4^{ème} D. Monsieur Sy constate effectivement que les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} empruntent moins de livres que les plus jeunes. « Peut-être parce qu'ils ont déjà des œuvres obligatoires à lire au programme ».

Concernant une éventuelle extension du fonds, Monsieur Sy estime qu'il manque en priorité d'autres exemplaires de livres au programme des 4^{ème} et 3^{ème} (« Une si longue lettre » de Mariana Bâ, « Vol de Nuit » de St Exupéry...) et ensuite, des romans en privilégiant les auteurs africains. Si les manuels de littérature française récupérés en France sont adaptés au programme, les manuels d'histoire-géo, d'allemand et de mathématiques ne le sont pas du tout...

Pour Monsieur Sy, l'absence d'un espace de lecture est le principal obstacle à une plus grande fréquentation de la bibliothèque et consultation de livres.

Conclusion :

Ce projet de salle informatique laisse une impression très favorable. La salle est très bien tenue et tout à fait fonctionnelle. L'équipe est mobilisée, volontaire et positive malgré les contraintes de disponibilités. Le contenu de l'enseignement, les modalités de fonctionnement de la salle et sa prise en charge financière font l'objet de concertations et d'arbitrages, de prises d'initiatives et de réflexion à court et moyen terme. Si l'objectif d'une initiation la plus large possible des élèves tout en garantissant la pérennité de l'installation est encore perfectible, les acteurs locaux sont tout à fait à même de l'atteindre. Enfin l'accès à internet apporte un plus très appréciable.

La fréquentation constatée laisse penser que la cotisation mensuelle reste un facteur dissuasif pour un certain nombre d'élèves. Si la salle fonctionne bien aujourd'hui, la nomination d'une personne dédiée à l'informatique serait indéniablement une garantie d'efficacité et de viabilité très importante. Les cours seraient alors rendus obligatoires ou tout au moins seraient officialisés et intégrés dans l'emploi du temps des élèves au même titre que les autres matières. S'ils restent payants, le coût en serait amoindri par la suppression du dédommagement mensuel de 95 000 FCFA.

Compte-tenu des conditions actuelles d'exercice, la création d'un CDI avec espace de bibliothèque semblait une bonne initiative. Il est regrettable que ce projet de salle pluridisciplinaire n'ait pas pu être réalisé. En comparaison avec la création ultérieure d'un second bâtiment distinct, il en aurait résulté une économie de coût importante.

Réaction de Eliane Caron (Girafes sans Frontières) :

C'est avec grand plaisir que j'ai lu que ce projet vous avait laissé une impression très favorable. Nous souhaitons le poursuivre avec l'installation d'un CDI. Suite à votre demande, j'y apporte quelques précisions. Si la construction de la salle a été bien faite par le collège de Tambacounda, l'aménagement intérieur a été réalisé par les membres de l'association « Girafes sans Frontières », les peintures, l'installation électrique, la climatisation ainsi que l'achat du mobilier (fait par un artisan local). D'autre part, notre intention de créer un vrai CDI n'a été que provisoirement suspendue, faute de moyens et parce que la salle est plus petite que prévu. Nous allons reformuler un autre projet pour réaliser cet objectif ; d'autant plus qu'un autre projet, par une autre association,

attend des financements pour se mettre en place : il s'agit de formations de documentalistes en partenariat avec le Ministère sénégalais de l'Education Nationale.